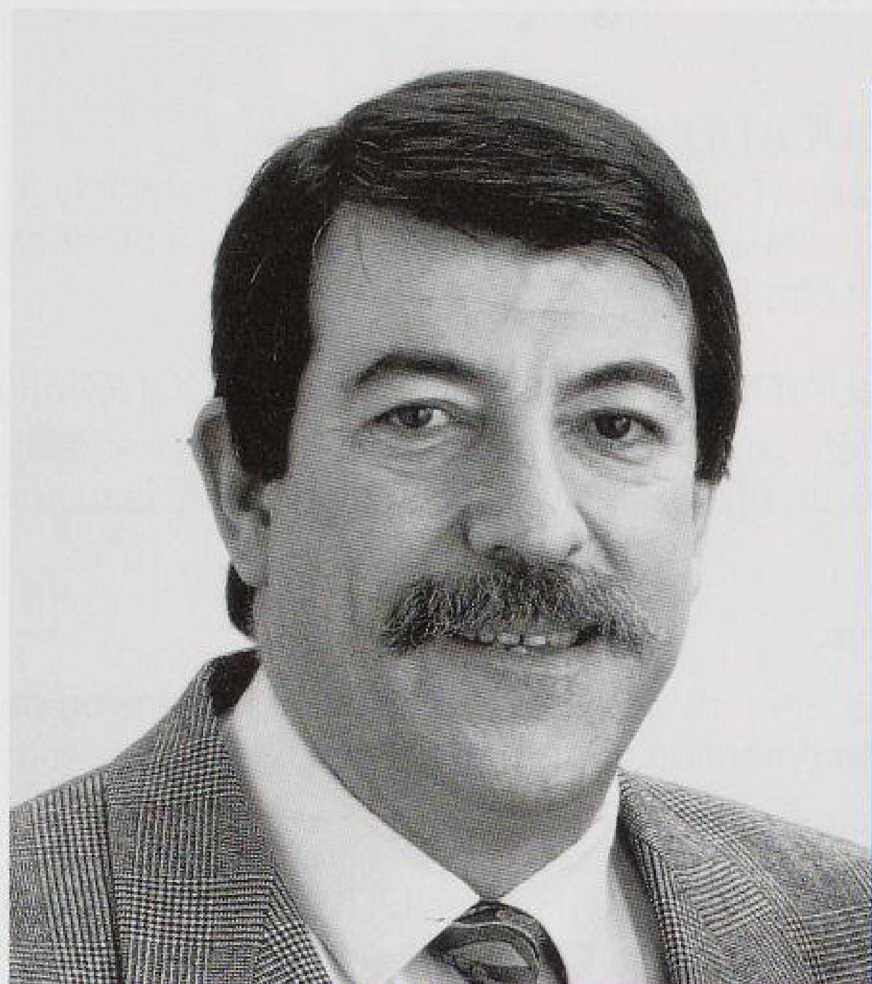
André MAURIN



Maire-Adjoint de Créteil
Conseiller Général du Canton Nord de Créteil

Né en 1949 dans un petit village de Lozère.
Marié et père de trois enfants.
Ancien élève de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et diplômé de Sciences Po. Paris, il est Cadre Supérieur aux PTT.
Maire-Adjoint depuis 1977, Conseiller Général du Val de Marne depuis 1988, plus particulièrement chargé des Sports, de l'Environnement et de l'Insertion professionnelle des Jeunes, il est un des acteurs principaux du rayonnement et du dynamisme sportif de Créteil.
Il est également membre des Commissions de Surveillance de l'Hôpital Henri Mondor et de l'Hôpital Albert Chenevier.
Fidèle à ses convictions, il milite depuis 20 ans dans le camp du progrès.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche 28 mars, le deuxième tour des Elections Législatives sera un enjeu capital pour notre pays, pour nos villes.

Une écrasante majorité de droite menace de monopoliser tous les pouvoirs locaux, régionaux, nationaux.

Dans notre circonscription, le Maire de Saint-Maur pourra achever son travail méthodique qui consiste à transformer tous les Républicains que nous sommes en "villageois" soumis et obéissants.

Face à cette situation, il devient urgent d'organiser une opposition ferme et résolue.

Vos suffrages et je vous en remercie, m'ont désigné pour incarner dans cette circonscription les valeurs de progrès, de tolérance, d'humanisme, de générosité et de liberté.

Rassemblons nous autour de ces valeurs essentielles !

Je compte sur vous !

André Maurin

VU LES CANDIDATS / RCS PONTOISE B 738 208 867

PROTEGER • PARTAGER • PROGRESSER

LA SOLIDARITE : MAINTENIR LA PROTECTION SOCIALE

Le maintien d'un haut niveau de protection sociale, fondé sur des mécanismes de solidarité et le refus d'une sécurité sociale à deux vitesses, ont toujours été affirmés et mis en œuvre. Cette volonté doit être confirmée et approfondie dans les prochaines années. La retraite à 60 ans et notre système de répartition garant de la solidarité entre actifs et retraités doivent être préservés.

L'EGALITE DES CHANCES : DEFENDRE L'EDUCATION NATIONALE

L'école publique est le lieu de la promotion sociale et le creuset de l'intégration et de l'unité nationale. Il faut rénover et adapter le système éducatif et non démanteler l'éducation nationale comme certains, à droite, le proposent. L'effort budgétaire sans précédent accompli ces dernières années doit être impérativement poursuivi.

L'EMPLOI : PARTAGER LE TRAVAIL ET POURSUIVRE LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE

Le chômage est un drame, mais ce n'est pas une fatalité inéluctable. Pour la prochaine législature, l'objectif prioritaire doit être le développement de l'emploi en favorisant notamment une initiative européenne de croissance mais surtout en encourageant le partage du travail.

LA CITOYENNETE : ELARGIR LA DEMOCRATIE

La rénovation et la moralisation de la vie publique, l'approfondissement de la décentralisation, l'extension des droits des citoyens, l'élargissement du champ du référendum, le renforcement du rôle du parlement... autant de mesures pour donner un contenu riche et vivant à la notion de citoyenneté.

LA VILLE, L'ENVIRONNEMENT, LA PLANETE : PROMOUVOIR DE NOUVEAUX EQUILIBRES

La reconquête du cadre de vie conditionne notre capacité à vivre ensemble et à vivre mieux. Il faut aujourd'hui promouvoir une véritable écologie urbaine qui allie préservation des équilibres naturels et satisfaction des besoins sociaux, en particulier le droit au logement. Le développement doit se conjuguer avec l'aménagement harmonieux du territoire, la qualité de vie et le respect de l'environnement.

LA COHESION SOCIALE : REFUSER TOUTES LES EXCLUSIONS

Au moment où se développent des sentiments et des comportements d'intolérance, de xénophobie, d'antisémitisme, de racisme, une action résolue doit être menée contre tout ce qui génère l'exclusion, qu'elle soit due à la misère, au chômage, à la solitude, à la maladie, aux origines ethniques.

LA SECURITE : PROTEGER LES PERSONNES ET LES BIENS

L'insécurité met en cause les fondements de notre société démocratique et doit être traitée dans ses causes et ses effets. Une action déterminée de prévention et, si nécessaire, de répression doit être menée. Elle doit s'accompagner d'un renforcement des moyens de la police et d'une collaboration accrue avec les institutions locales.

LA PAIX : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU TIERS MONDE
ET ENCOURAGER LE DESARMEMENT

La France doit conserver son rôle de premier plan dans le monde. La défense des droits de l'homme, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'assistance et le droit d'ingérence humanitaire doivent rester au coeur de notre action internationale. Il faut également donner un contenu concret à la solidarité Nord-Sud en accroissant l'aide directe aux pays pauvres qui devra atteindre 0,7% du Produit National Brut, tant le sous-développement reste aujourd'hui un obstacle à la paix.

L'EUROPE SOCIALE : POURSUIVRE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Une communauté purement économique n'est pas suffisante, l'Europe ne sera cohérente que si elle est sociale et plus démocratique : la garantie de la protection sociale, le renforcement des droits des travailleurs salariés, avec notamment la représentation des syndicats dans les directoires des grandes sociétés européennes, l'avancée vers les 35H hebdomadaires et la mise en place de conventions collectives européennes sont nos objectifs pour les prochaines années.

VOTEZ

André MAURIN

***Suppléant* Marie-Thérèse RENOLLET**

La volonté au quotidien

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRES

